
Le 12-09-2025

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

Le Groupement citoyen France libre a été créé le 8 mai 2025 et vient d'ouvrir son [site internet](#) afin de faire connaître ses actions et les partager avec le plus grand nombre de citoyens.

Le GCFL, collectif citoyen attaché aux principes démocratiques et à la préservation de la paix, considère que l'entrée en guerre ou tout engagement militaire d'ampleur ne peut se faire sans l'aval du Parlement, représentant de la souveraineté populaire. **REJOIGNEZ LES 30 000 signataires de la résolution, militaires et civils**

! <https://gcfl.fr/appel-du-groupement-citoyen-france-libre/>

Le 16 avril 2025, une initiative citoyenne majeure portée par des militaires et soutenue par des dizaines de milliers de civils a vu le jour avec la transmission par huissier d'une « résolution

citoyenne » aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, réclamant le respect des dispositions de la Constitution dans le cadre des engagements militaires et financiers de la France en Ukraine.

Grâce à l'engagement du sénateur Alain Houpert (Côte d'Or), cette démarche a pris une forme institutionnelle en devenant la proposition de [résolution n° 547](#) déposée au Sénat le 22 avril 2025. Cette résolution vise à garantir que les articles 35 et 53 de la Constitution, qui imposent un vote parlementaire pour les interventions militaires prolongées et la ratification des traités internationaux par le Parlement.

Face à cette exigence démocratique, le gouvernement et l'ancien Premier ministre François Bayrou sont restés silencieux alors qu'ils sont tenus en application de l'article 3 de la loi organique n° 2009-403 du 15 avril 2009 de dire avec célérité s'ils s'opposent ou non à l'inscription à l'ordre du jour du Sénat de la résolution n° 547 pour un débat et un vote en séance publique.

Alors que des déclarations officielles évoquent une guerre imminente avec la Russie, aucune réponse claire n'a été apportée sur l'inscription de la résolution n° 547 à l'ordre du jour du Sénat pour un débat et un vote en séance publique.

Vous trouverez sur le site, entre autres, la profession de foi du GCFL, le texte de la Résolution déposée au Sénat, l'envoi par huissier à tous les présidents de groupe de l'Assemblée nationale, l'interpellation au Premier ministre (et même si Monsieur Bayrou est parti le nouveau Premier ministre, Monsieur Lecornu, ex ministre de La Défense, est désormais concerné et tenu de répondre).

Le GCFL vous invite à signer l'appel pour l'inscription à l'ordre du jour de la résolution 547 et à le faire connaître.

<https://gcfl.fr/appel-du-groupement-citoyen-france-libre/>

La lutte pour la démocratie et l'indépendance de la France doit se mener sur tous les fronts !

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire